



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REMISE DES DECRETS DE NATURALISATION

Cérémonie du 17 décembre 2021

présidée par Madame Chantal MAUCHET, préfète de Tarn-et-Garonne

Madame la ministre,
Madame la députée,
Monsieur le sénateur,
Madame la conseillère départementale,
Monsieur le président de l'association des maires de Tarn-et-Garonne,
Mesdames et Messieurs les élus

Mesdames, Messieurs, Mes chers compatriotes,

Soyez les bienvenus dans cette Préfecture, maison de la République et de l'État.

Aujourd'hui, vous accédez à la qualité de citoyen français, et c'est un événement unique dans la vie d'une femme ou d'un homme.

L'acquisition de la nationalité française est l'aboutissement d'un parcours qui a débuté avec votre arrivée sur le sol français : certains pour y trouver du travail ou y faire des études, d'autres encore pour des raisons plus privées, mais tous avec l'espoir d'une vie meilleure, avec une envie d'épouser un destin commun.

Ce choix de vie vous engage, vous, vos enfants et ceux qui les suivront.

Mais cette cérémonie est également importante pour la France.

Car notre nation va s'enrichir de vos personnalités, de votre culture et de vos expériences personnelles. Depuis plusieurs siècles, notre patrie est une terre d'accueil.

Avant vous, beaucoup d'hommes et de femmes, venus d'ailleurs, s'y sont installés. Ils ont adopté la France, l'ont enrichi, l'ont aimé et servi parfois plus intensément encore que n'importe quel autre de nos concitoyens.

Cette intégration réussie a contribué au dynamisme de notre pays. C'est pourquoi, la France est heureuse et fière de vous accueillir aujourd'hui en son sein. Elle croit en vous et compte sur vous pour lui apporter le meilleur de vous-même.

Devenir français n'est pas une simple formalité administrative. Devenir français est un honneur.

Vous allez, en effet, appartenir à une nation qui se singularise par une longue histoire et une culture particulièrement riche :

Tout cet héritage, historique, culturel, politique et social, est désormais le vôtre et je vous invite à le porter avec fierté car la nationalité française ne doit être ni bradée, ni réservée à une élite. La Nation française doit être fière d'accueillir de nouveaux citoyens.

Devenir français, Mesdames et Messieurs, c'est devenir citoyen français.

La France n'est pas fondée sur les appartenances raciales ou religieuses, elle n'est pas, et ne doit pas être, composée de communautés divisées ou de ghettos isolés. La France repose sur un principe qui a pour nom la République : cela signifie que quelles que soient nos origines, notre couleur de peau, nos convictions spirituelles, nos philosophies nous sommes d'abord et avant tout des citoyens français, rassemblés autour de valeurs communes.

Etre citoyen, c'est accepter les droits et c'est respecter les devoirs de la République.

Les droits que confèrent la citoyenneté sont notamment d'ordre civique : vous allez pouvoir voter pour décider de l'avenir de votre pays et vous allez aussi pouvoir être éligibles.

Cette faculté, vous pourrez également l'assumer au niveau européen, car en devenant citoyen français vous devenez aussi citoyen de l'Union européenne.

Je vous encourage à exercer pleinement ces droits civiques car la vie démocratique dépend de l'engagement de chacun d'entre-nous.

Tous les devoirs qu'il vous revient de respecter, relèvent de nos lois et d'un comportement qui doit être fidèle à la devise de notre république : « Liberté,

Egalité, Fraternité ».

La Liberté de pensée ou encore de circulation - sont des valeurs fortes de la France, mais elle doivent être utilisées avec discernement, dans le respect et la dignité des autres. La Liberté de croyance est notamment protégée. Mais la France est un État laïc, ce qui signifie qu'il ne favorise et n'interdit aucune religion, à condition que ses principes et ses pratiques soient compatibles avec les valeurs de la République.

L'Egalité est un idéal qui nous est également cher. Il a une traduction concrète, dans le cadre par exemple des relations entre les hommes et les femmes, qui, dans notre pays, ont strictement les mêmes droits. Les discriminations ou les violences liées au sexe, à la race ou à la religion, sont, au nom de l'égalité, condamnées par nos lois.

La Fraternité constitue, pour sa part, une vertu qui est ancrée dans notre conception de la solidarité nationale. C'est tous ensemble, et non chacun pour soi, que nous pouvons faire de la France un pays uni et prospère.

Liberté, Égalité, Fraternité : cette devise est désormais la vôtre.

Mesdames, Messieurs, la remise de ce décret de naturalisation est un acte solennel, empreint de gravité.

En sollicitant notre nationalité, vous témoignez à la France votre confiance ; la France, en retour vous offre ce qu'elle a de plus sacré : sa citoyenneté.

Cette cérémonie est aussi un moment de joie partagée entre vous-mêmes et la France.

Au nom de la République française, je vous souhaite, mes chers compatriotes, la bienvenue dans notre communauté nationale, bienvenue que nous allons marquer par le visionnage d'un petit film qui se ponctuera par les accents de notre hymne national.

Vive la République et Vive la France.